

Observation  
No 12

Sujet : Enquete Publique SERRE FRERES

De : m .montagne

Date : 12/12/2019 à 18:44

Pour : secretariat@gordes-village.com

~~7/~~ -1/8

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je porte à votre attention mon avis concernant le projet d'exploitation de la carrière des garrigues de Saint Pantaléon.

La période de consultation me semble peu appropriée au contexte de la commune de Gordes, riches d'un très grand nombre de résidents secondaires qui sont très peu présents au début du mois de décembre. Or c'est bien cette population qui contribue à l'économie de Gordes et de sa région. L'avis recueilli ne sera donc que partiel.

#### 1/ Les nuisances sonores

Elles constituent le principal impact de ce projet, pour tous les habitants de Saint Pantaléon et ceux du plateau des Roques. Comme le souligne l'ARS dans l'avis formulé, l'étude d'impact est totalement déficiente sur ce sujet. Le matériel utilisé pour la carrière est particulièrement bruyant et viendra perturber la tranquillité des résidents de cette belle campagne qu'ils soient humains ou animaux.

#### 2/ Les risques routiers

Le développement de l'activité des établissements Serre risque d'engendrer un surcroît de circulation de poids lourds (très lourd) sur des routes totalement inadaptées. Le risque pour les usagers automobilistes, 2 roues ou piétons me semble devoir être pris en considération.

#### 3/ Les risques environnementaux

Ingénieur agronome, je suis particulièrement sensible à ce point. Notre garrigue recèle des animaux disparus ou rares ailleurs: lézards verts, salamandres. Les autres espèces sont très présentes: oiseaux, blaireaux, chevreuils, ne parlons pas des insectes. L'exploitation de la carrière va les perturber.

La végétation est particulièrement dégradée par de telles activités. Le retour à la normale prend plusieurs décennies voire ne se produit jamais. Je joins à mon message des photos de carrières de pierres de construction plus ou moins sauvages sur le plateau des roques (transformateur des Chaberts, sud du chemin de Lancy à Saint Pantaléon; vallon proche des Bouillons). Les terrains restent défoncés, le genêt l'emporte sur les autres espèces de la forêt méditerranéenne (garrigue) dont les chênes.

#### 4/ Les risques d'éboulement

Sur les maisons (Rocailleurs) situées au pied de la falaise en bordure de la zone de carrière.

#### 5/Le patrimoine culturel

On trouve sur le plateau des Roques des tombes rupestres mérovingiennes(?) (à l'image de celles qui sont au pied de l'église de St Pantaléon). Le secteur concerné par la carrière comprend des restes de constructions de pierres sèches et des zones où la dalle est taillée.

#### 6/ Contexte économique

L'importance de l'activité touristique doit être prise en considération avec notamment la densité de population très forte en période estivale et les activités de randonnées pédestres ou cyclistes. La zone concernée est limitrophe de nombreux sentiers de randonnée et de petites routes touristiques. Cette carrière risque de nuire à l'image du canton et venir perturber le bon développement du tourisme au détriment de ses acteurs locaux.

En conclusion, je m'interroge sur la fermeture de l'activité des carrières il y a plusieurs décennies. Les motifs de l'époque ont-ils disparus?

Je vous remercie de votre attention et vous adresse mes salutations respectueuses.

Michel MONTAGNE